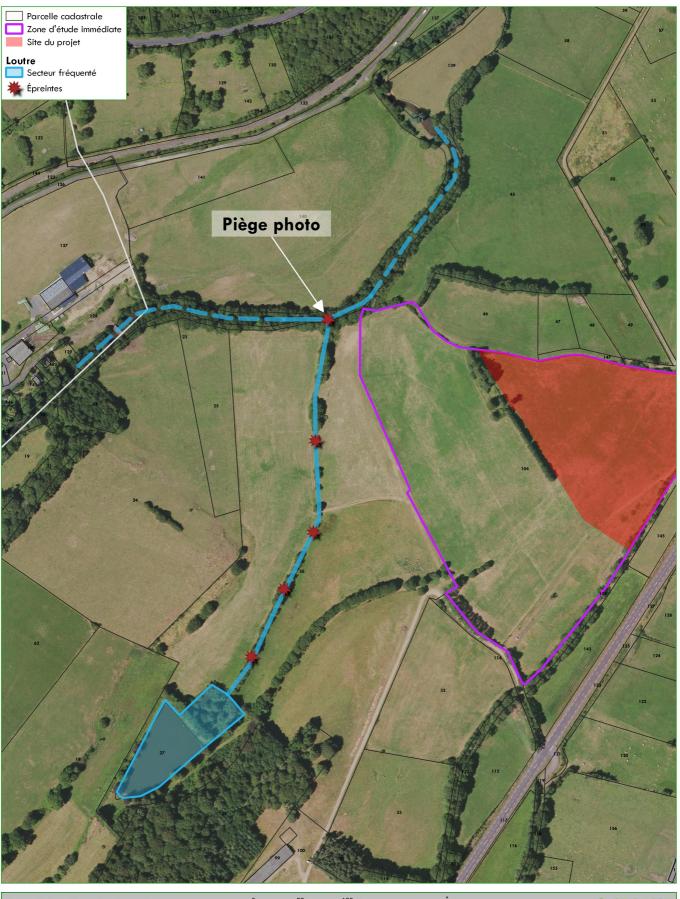
PROJET GEOPULSE - DAOT - Etude d'impact et incidence sur la ressource en eau

Loutre - Secteurs fréquentés par l'espèce



Référence : 2084/TD/2019 CESAME





4.5.3. Avifaune

Données bibliographiques sur la zone d'étude éloignée

Parmi les 106 espèces connues sur la zone d'étude éloignée, 40 sont potentielles sur la zone d'étude rapprochée en raison de leur intérêt pour les milieux présents (prairie, bocage). Sur ces 40 espèces, 2 sont d'intérêt communautaire (Pie-Grièche écorcheur et Alouette Iulu) et 30 sont protégées au niveau national (voir liste en annexes).

14 espèces potentielles présentent un statut de conservation défavorable en France :

- Une est en danger (Pie-grièche grise);
- Sept sont vulnérables dont plusieurs espèces de passereaux liées aux zones herbacées comme notamment le Bruant jaune, le Chardonneret élégant, la Linotte mélodieuse, le Pipit farlouse, et le Verdier d'Europe. Ces dernières sont potentielles sur la zone d'étude compte tenu des milieux présents ;
- Six sont quasi-menacées dont encore quelques espèces de passereaux des zones ouvertes notamment la Pie-Grièche écorcheur, le Tarier pâtre, l'Alouette des champs, et la Locustelle tachetée.

A l'échelle de l'Auvergne, 14 espèces ont également un statut de conservation défavorable.

Observations réalisées sur la zone d'étude rapprochée

50 espèces d'oiseaux ont été observées en période de nidification sur la zone d'étude rapprochée lors des prospections réalisées en 2019, dont 40 susceptibles de se reproduire sur le site, 6 non nicheuses sur le site mais susceptibles de nicher sur la zone d'étude éloignée, et 4 probablement présentes seulement lors de haltes migratoires.

Rapporté à la faible superficie de la zone d'étude rapprochée, la diversité spécifique apparaît comme importante, l'abondance des espèces étant par ailleurs plutôt élevée avec des indices supérieurs à 1,5 voire 2 pour certaines espèces communes.

Les espèces observées en période de nidification sont dans l'ensemble communes et liées aux milieux bocagers et forestiers. On retrouve en effet des représentants de l'avifaune typique du bocage comme le Bruant jaune, le Pinson des arbres, la Fauvette grisette, le Rougequeue à front blanc, le Chardonneret élégant, et la Fauvette des jardins... en compagnie d'oiseaux plus spécialistes du milieu forestier comme la Sittelle torchepot, le Pic épeiche, le Pouillot véloce, et la Grive draine...

Carte Bruant jaune

Enfin, deux espèces sont inféodées aux milieux ouverts comme les prairies : l'Alouette lulu et l'Alouette des champs.

Quelques espèces des milieux humides comme le Héron cendré fréquentent plus occasionnellement la zone d'étude immédiate pour ses prospections alimentaires, mais n'y nichent pas (le Héron cendré a toutefois niché en 2018 à proximité de l'étang du Genestou (V. RILLARDON, comm. pers.).

Carte Autres espèces

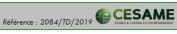


Bruant jaune



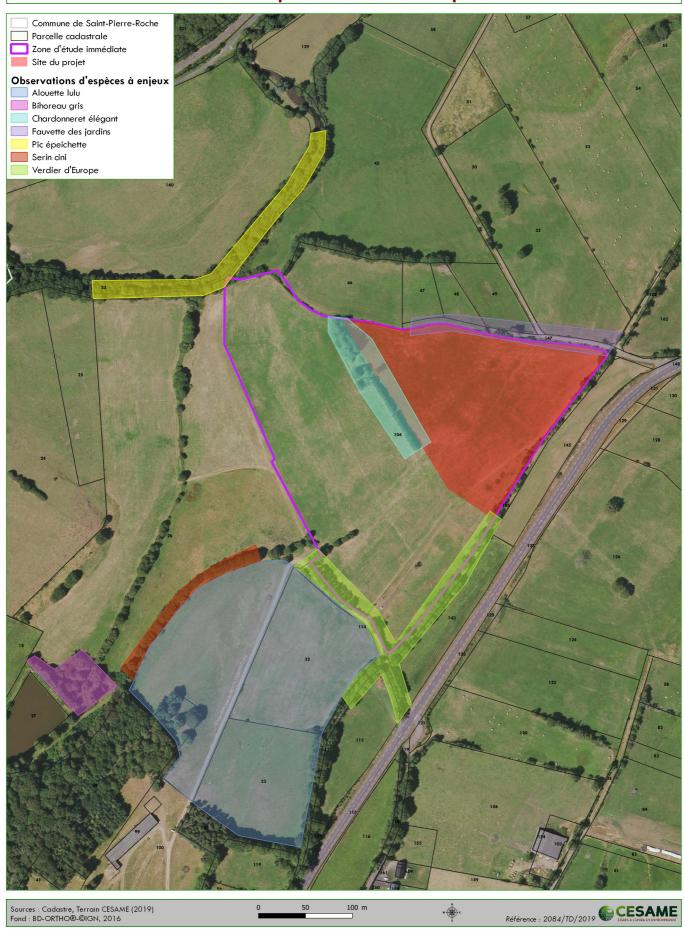
Sources : Cadastre, Terrain CESAME (2019) Fond : BD-ORTHO®-©IGN, 2016





PROJET GEOPULSE - DAOT - Etude d'impact et incidence sur la ressource en eau

Autres espèces d'oiseaux à enjeux







La plupart des espèces observées sont fréquentes et largement répandues, et sont communes localement. On note toutefois la présence d'espèces moins répandues comme le Pic épeichette dans la ripisylve, la Fauvette des jardins, la Pie-grièche écorcheur et la Pie-Grièche grise dans les haies.

La **Pie-Grièche écorcheur** niche dans la partie nord de la zone d'étude immédiate se perchant sur les arbres du bosquet et dans la haie arbustive. Elle semble donc exploiter les zones en prairies proches pour sa recherche de nourriture.

Carte Pies-Grièches

La **Pie-grièche grise**, espèce de passereau à grand territoire (entre 20 et 100 ha selon le PNA), est présente sur la zone d'étude rapprochée. Connue pour nicher par le passé dans un bosquet immédiatement à l'ouest de la zone d'étude (C. BOUSSOUF, comm pers.), elle semble, au vu des nombreuses observations et des comportements inquiets constatés, avoir niché au sein d'une haie au nord en bordure de la zone d'étude immédiate.

Les différents sites de nidification et les observations en 2019 semblent dessiner un territoire d'environ 50 ha englobant la zone d'étude immédiate, ce secteur correspondant en outre à l'habitat caractéristique de l'espèce.

Carte Pies-Grièches

Les rapaces sont également très présents sur la zone d'étude rapprochée, celle-ci étant plus ou moins constamment survolé par le **Milan royal** et la **Buse variable**.

Ces deux espèces nichent à proximité: le Milan royal est habituellement nicheur dans des pins bordant les bâtiments du lycée agricole au sud (C. BOUSSOUF, comm pers.). En 2019, la présence relativement constante d'un individu et les allers et retours fréquents au secteur de nidification laisse penser à une occupation du nid. Le site du projet, située à proximité immédiate de l'aire, fait partie des secteurs utilisés quotidiennement par l'espèce, aussi bien en prospection alimentaire qu'en transit. Elle revêt donc une importance particulière pour le couple local et fait partie de la zone de sensibilité maximale pour celui-ci. Toutefois, ce couple nichant en bordure d'un village ne semble pas très affecté par une activité humaine modérée.

Carte Milan royal

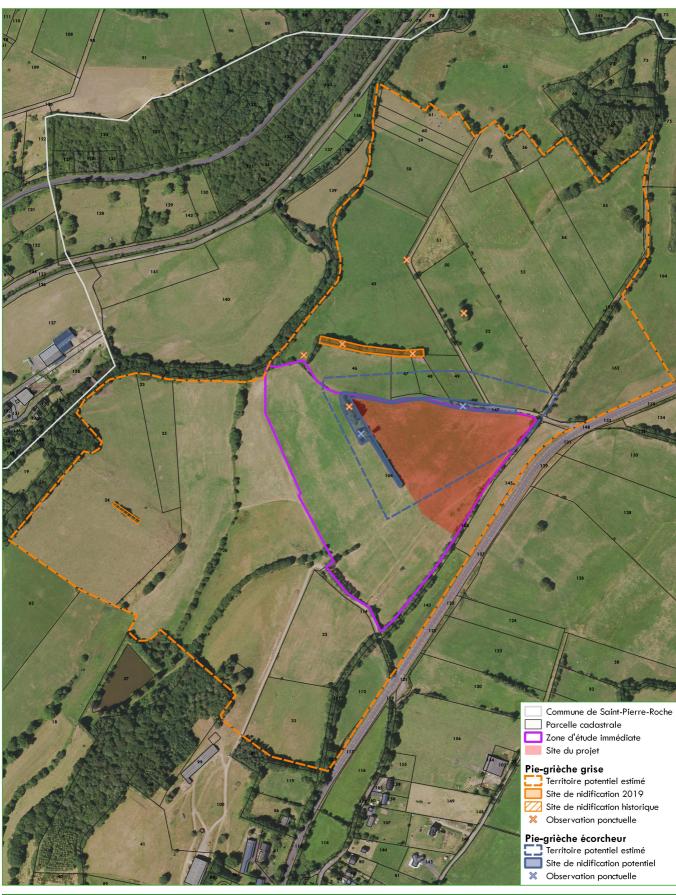
La Buse variable niche dans les secteurs boisés de la zone d'étude éloignée, la zone d'étude rapprochée semblant à la limite de trois territoires de buses.

La Bondrée apivore, l'Épervier d'Europe et le Milan noir fréquentent également la zone d'étude. Les deux premières espèces sont nicheur possible à proximité, le Milan noir fréquente la zone plus occasionnellement, lors de transits, et a des territoires de nidification sans doute plus éloignés.

A noter également l'observation de quelques oiseaux en halte migratoire le 12/04/19 : trois Bihoreaux gris en contrebas de l'étang du Genestou, un Tarier pâtre à l'angle nord-est de la zone d'étude immédiate, 8 Bergeronnettes printanières, 4 Bondrées apivores en migration active...

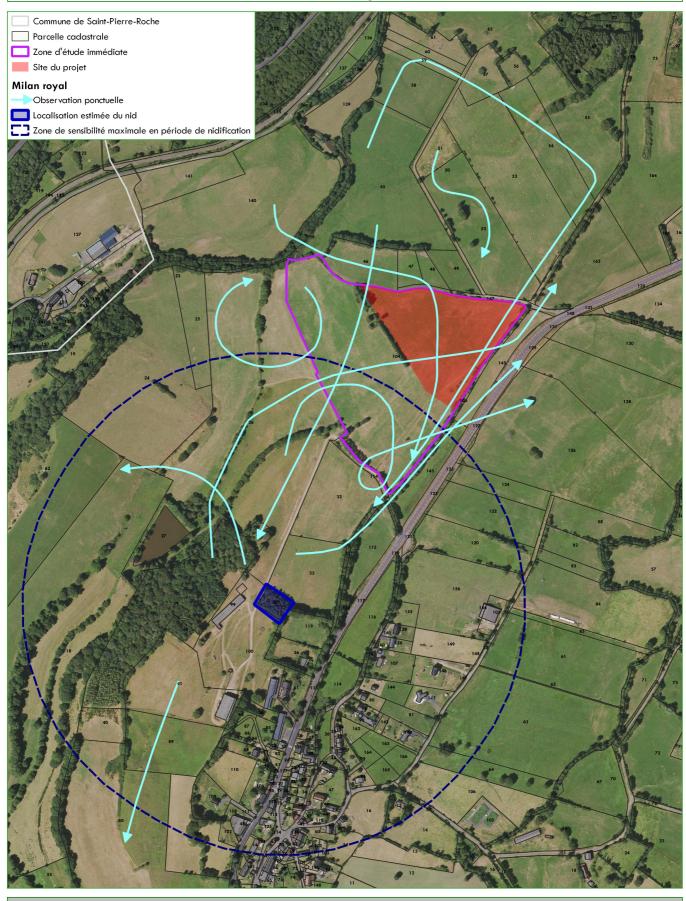
PROJET GEOPULSE - DAOT - Etude d'impact et incidence sur la ressource en eau

Pies-grièches





Milan royal



Sources : Cadastre, Terrain CESAME (2019) Fond : BD-ORTHO®-©IGN, 2016



Référence : 2084/TD/2019 CESAME





• Statuts et enjeux de conservation

Parmi les 50 espèces d'oiseaux observées (cf. tableau p.102), 40 d'entre elles bénéficient d'une protection en France qui comprend aussi leurs habitats de reproduction et de repos. En outre 4 espèces nicheuses sur la zone d'étude rapprochée ou à proximité immédiate sont d'intérêt communautaire : Alouette lulu, Bondrée apivore, Milan royal, Pie-grièche écorcheur.

Parmi les espèces nicheuses sur la zone d'étude rapprochée ou à proximité immédiate, 13 présentent des statuts de conservation défavorables au niveau régional et/ou national :

- Parmi les oiseaux qui nichent dans les haies et les boisements (ripisylves) et qui ne s'en éloignent guère pour leur recherche de nourriture :
 - Le Bruant jaune et le Serin cini sont vulnérables (VU) aussi bien au niveau régional que national ;
 - Le Pic épeichette et le Verdier d'Europe sont vulnérables (VU) au niveau national;
 - La Fauvette des jardins est considérée quasi menacée (NT) au niveau national et vulnérable (VU) au niveau régional ;
 - Le Roitelet huppé est considéré quasi menacé (NT) à l'échelle nationale comme régionale.
- Parmi les oiseaux du bocage qui nichent dans les haies et exploitent les prairies alentour :
 - le Chardonneret élégant est vulnérable (VU) au niveau national et quasi menacé (NT) au niveau régional ;
 - Le Tarier pâtre est considéré comme quasi menacé (NT) au niveau national;
 - La Pie-grièche écorcheur est considérée quasi menacée (NT) au niveau national.
- Parmi les oiseaux nicheurs au sol au sein des milieux ouverts comme les prairies :
 - L'Alouette des champs est quasi menacée (NT) au niveau national;
 - L'Alouette lulu est quasi menacée (NT) au niveau régional.
- Parmi les oiseaux à grand territoire qui nichent dans les haies et les boisements et exploitent les milieux ouverts englobant l'ensemble de la zone d'étude immédiate :
 - La Pie-grièche grise est en danger (EN) au niveau national et régional, et vulnérable (VU) au niveau européen. Elle bénéficie d'un Plan National d'Actions décliné à l'échelle de la région Auvergne Rhône-Alpes qui abrite la plus importante population en France ;
 - Le Milan royal est vulnérable (VU) à l'échelle nationale comme régionale. En outre, il est quasi menacé au niveau européen et mondial. Il bénéficie d'un Plan National d'Actions décliné à l'échelle de la région Auvergne Rhône-Alpes.





Enjeux de conservation

Cf. tableau ci-après

Avec plusieurs espèces fortement patrimoniales qui nichent sur ou à proximité de la zone d'étude immédiate, l'avifaune présente lui confère un enjeu de conservation globalement très fort, voire majeur.

En effet, le Milan royal et la Pie-Grièche grise qui nichent en bordure de la zone d'étude immédiate mais qui l'utilisent quotidiennement pour leurs prospections alimentaires sont évaluées à enjeu majeur dans la mesure où le site est très important pour accomplir leur cycle biologique (cœur de territoire).

Deux autres espèces nicheuses, le Bruant jaune et la Pie-Grièche écorcheur qui présentent également un enjeu fort et en second lieu un cortège de petites espèces de passereaux dont l'enjeu reste modéré du fait d'une fréquentation moins forte du site, confirment l'enjeu de conservation important de la zone d'étude vis-à-vis de l'avifaune.

Enfin, la forte diversité et l'abondance élevée des espèces banales du bocage participent globalement à cet enjeu.

Ce très fort enjeu de conservation lié aux oiseaux est à associer à l'ensemble bocager présent sur la zone d'étude rapprochée, constitué par le réseau de haies relativement dense qui encadre des parcelles de prairies riches en insectes et micromammifères, ce qui permet à l'avifaune de trouver à la fois des lieux de nidification et de la nourriture en abondance.

La zone d'étude présente globalement un enjeu de conservation très fort car elle accueille une avifaune des milieux bocagers remarquable par sa diversité et son abondance, comprenant plusieurs espèces à enjeu modéré à majeur.

Deux d'entre elles sont à enjeu majeur car très menacées et à très fort intérêt patrimonial : le Milan royal et la Pie-grièche grise, espèces pour lesquelles la zone d'étude constitue le cœur du territoire de nidification.





			OISEAUX : EN	IJEUX					
		Pro	tection		ROUGES	BNJEUX			
NOM LATIN	NOM VERNA CULAIRE	DIR OISEAUX	Protection France	NATIONALE	AUVERGNE	Note de contexte	Note patrimoniale	Enjeu final	
Milvus milvus	Milan royal	OI	Art 3	VU	VU	0	5	Majeur	
Lanius excubitor	Pie-grièche grise		Art 3	EN	EN	0	5	Majeur	
Emberiza citrinella	Bruant jaune		Art 3	VU	VU	0	3	Fort	
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	OI	Art 3	NT	LC	0	3	Fort	
Шіlula arborea	A louette Iulu	OI	Art 3	LC	NT	-1	3	Modéré	
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant		Art 3	VU	NT	-1	3	Modéré	
Sylvia borin	Fauvette des jardins		Art 3	NT	٧٥	-1	3	Modéré	
Chlorischloris	Verdier d'Europe		Art 3	VU	LC	-1	3	Modéré	
Dendrocopos minor	Pic épeichette		Art 3	VU	LC	-1	3	Modéré	
Serinus serinus	Serin cini		Art 3	VU	VU	-1	3	Modéré	
Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris	01	Art 3	NT	VU	-2	4	Modéré	
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	1 -	Art 3	LC	LC	0	1	Faible	
Parus major	Mésange cha rbonnière		Art 3	LC	LC LC	0	i	Faible	
Fringilla coelebs	Pinson des a rbres		Art 3	LC	LC	0	i	Faible	
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce		Art 3	LC	LC	0	1	Faible	
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue		Art 3	LC	LC	0	1	Faible	
Ovanistes caeruleus	Mésange bleue		Art 3	LC	LC	0	1	Faible	
Eithecus rubecula	Rougegorge familier		Art 3	LC	LC	0	1	Faible	
Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon		Art 3	LC	ıc	0	1	Faible	
Buteo buteo	Buse variable		Art 3	LC	LC	0	1	Faible	
Hirundo rustica	Hirondelle rustique		Art 3	NT	NT	-1	2	Faible	
Milvus migrans	Milannoir	OI	Art 3	LC	LC	-1	2	Faible	
Pernis apivorus	Bondrée apivore	01	Art 3	LC	LC	-1	2	Faible	
Saxicola rubicola	Tarier pâtre	 	Art 3	NT	LC	-1	2	Faible	
Regulus regulus	Roitelet huppé		Art 3	NT	NT	-1	2	Faible	
Saxicola rubetra	''		Art 3	VU	VU	-2	3	Faible	
Turdus viscivorus	Tarier des prés Grive draine	OII/B	All 3	LC	LC	-2	0	Très faible	
Turdus merula	Merle noir	OII/B		LC	LC	0	0	Très faible	
Corvuscorone	Corneille noire	OII/B		LC	LC	0	0	Très faible	
Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	OII/B		LC	LC	0	0	Très faible	
Garrulus glandarius	Gea i des chênes	OII/B		LC	LC	0	0	Très faible	
Sulvia communis	Fauvette grisette	Ollyb	Art 3	LC	LC	-1	1	Très faible	
Arthus trivialis	Pipit des arbres		Art 3	LC	LC	-1	1	Très faible	
Sitta europaea	Sittelle torchepot		Art 3	LC	LC	-1	1	Très faible	
Alauda arvensis	A louette des champs	OII/B	All 3	NT	LC	-1	1	Très faible	
Anaucia arverios Emberiza cirtus	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Oll/B	Art 3	LC	LC	-1	1	Très faible	
	Bruant zizi		Art 3	LC	LC	-1	1	Très faible	
Certhia brachydadtyla Cendrosonos meior	Grim pereau des jardins		Art 3	LC	LC	-1 -1	1	Très faible	
Denatrocopos major Picus virialis	Pic épeiche		Art 3	LC	LC	-1	1	Très faible	
Picus viridis Progricurus obsericurus	Pic vert		Art 3	LC	LC	-1	1		
Phoericurus phoericurus Phoericurus ochruros	Rou gequeue à front blanc		Art 3	LC	LC	-1	1	Très faible Très faible	
Accipiter risus	Rougequeue noi r Épervier d'Europe		Art 3	LC	LC	-1	1	Très faible	
Ardea cinerea	Héron cendré		Art 3	IC IC	NT	-1 -2	2	Très faible	
				LC	VU VU	-2 -2	2	Très faible	
Corvus corax	Grand corbeau	OIL/n	Art 3						
Turdus philomelos	Grive musicienne	OII/B		LC	LC	-1	0	Non significatif	
Columba oenas Matacillo circas	Pigeon colom bin	OII/B	A O	LC	LC LC	-1	0	Non significatif	
Motacilla cinarea Motacilla ciba	Bergeronnette des ruisseaux		Art 3	LC	LC LC	-2	1	Non significatif	
Motacilla alba Motacilla flavo	Bergeronnette grise		Art 3	LC	LC	-2	1	Non significatif	
Motacilla flava	Bergeronnette printanière	011/4	Art 3	LC	LC	-2	1	Non significatif	
Anas platyrhynchos	Canard colvert	OII/A		LC	LC	-2	0	Non significatif	

Tableau 14 : Oiseaux observés et statuts





4.5.4. Amphibiens

Données bibliographiques sur la zone d'étude éloignée

2 espèces d'amphibien sont connues sur la zone d'étude éloignée : l'Alyte accoucheur et le Crapaud commun. Bien que ne présentant pas de statut de conservation défavorable à l'échelle française, elles sont protégées (voir liste en annexes).

• Observations réalisées sur la zone d'étude rapprochée

4 espèces d'amphibiens ont été observées sur la zone d'étude rapprochée, mais aucune à l'intérieur de la zone d'étude immédiate. En effet, si l'aire d'étude ne comprend pas de milieu de reproduction favorable aux amphibiens, de tels milieux existent au sein de la zone d'étude rapprochée, notamment l'Étang du Genestou.

La Grenouille agile et le Crapaud commun se reproduisent dans l'Étang du Genestou comme en témoigne la présence de pontes.

L'absence de zone de reproduction sur la zone d'étude immédiate ne signifie pas que ces espèces ne la fréquentent pas ; elle est en effet comprise dans la zone de dispersion normale (de quelques centaine de mètres à quelques km) du Crapaud commun et de la Grenouille agile en phase terrestre, deux espèces présentes à quelques centaines de mètres.

Les environs sont également occupés par l'Alyte accoucheur, dont les vocalisations ont été entendues provenant de la prairie située immédiatement au nord de l'étang.

Aucune vocalisation n'a cependant été entendue au niveau de la zone d'étude immédiate.

Enfin, des vocalisations de Crapaud calamite ont été entendues dans le lointain, sans qu'il soit possible de les localiser. Cette espèce très sonore émet des sons qui peuvent être perçus à plus d'un kilomètre.

Cette population est probablement située au minimum à plusieurs centaines de mètres de la zone d'étude immédiate, mais la forte capacité de dispersion de l'espèce suggère qu'elle puisse fréquenter cette dernière, au moins occasionnellement d'autant plus qu'il s'agit d'une espèce pionnière.

Statuts et enjeux de conservation

Toutes les espèces d'amphibiens contactées sont protégées, cette protection s'étendant à leurs habitats de reproduction et de repos pour trois d'entre elles : l'Alyte accoucheur, le Crapaud calamite et la Grenouille agile.

Deux des espèces présentes, le Crapaud calamite et la Grenouille agile ont un statut de conservation défavorable sur les Listes Rouges Auvergne (NT, Quasi menacé).





	AMPHIBENS: ENJEUX												
NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	Protection Internationale		Protection LISTES ROUGES		Enjeux							
NOWLATIN	OWITATIN NOW VENACULAINE		BERNE	BONN	France	NATIONALE	AUVERGNE	Note de contexte	Note patrimoniale	enjeux final			
Pana dalmatina	Grenoville agile	M	B2		Art. 2	LC	NT	0	2	Modéré			
Alytes obstetricans	Alyte accoudieur	M	B2		Art. 2	LC	LC	0	1	Faible			
Epidalea calamita	Cra pavd calamite	M	B2		Art. 2	LC	NT	-1	2	Faible			
B.fo b.fo	Crapavd commun		В3		Art. 3	LC	LC	0	1	Faible			

Tableau 15 : Enjeux liés aux amphibiens

Parmi les espèces contactées, seule la Grenouille agile possède un enjeu modéré du fait de son utilisation fortement potentielle de la zone d'étude immédiate, de sa présence sur l'Étang du Genestou et de son statut de conservation défavorable en Auvergne. Les autres espèces présentent un enjeu faible.

Les amphibiens présentent un enjeu faible à modéré sur la zone d'étude immédiate en raison de sa fréquentation potentielle par la Grenouille agile. D'autres espèces, notamment les espèces pionnières (Alyte accoucheur, Crapaud calamite) sont également à prendre en compte en raison de leur statut de protection.

4.5.5. Reptiles

Données bibliographiques sur la zone d'étude éloignée

4 espèces de reptile sont connues sur la zone d'étude éloignée. Bien que ne présentant pas de statut de conservation défavorable au niveau national comme au niveau régional, 2 espèces sont protégées : le Lézard vert et l'Orvet fragile (voir liste en annexes).

Il faut signaler également la présence de la Vipère péliade qui est vulnérable au niveau national. Cette espèce ne se trouve toutefois qu'au niveau des zones humides d'altitude (habitats non présent sur la zone d'étude rapprochée).

• Observations réalisées sur le site d'étude rapprochée

Seules deux espèces ont été observées sur la zone d'étude rapprochée : l'Orvet fragile, à proximité de la confluence entre la Miouze et le ruisseau issu de l'étang, et le Lézard des murailles sur le bord des chemins d'accès.

En outre, bien que non observée en 2019, la Couleuvre à collier est connue sur la zone d'étude rapprochée (V. RILLARDON, comm. pers.)

La présence du Lézard vert reste potentielle, mais n'a pu être confirmée. L'aire d'étude rapprochée reste toutefois assez peu favorable à cette espèce.





Statuts et enjeux de conservation

Les trois espèces observées sont protégées, la protection s'étendant aux habitats de repos et de reproduction dans le cas du Lézard des murailles. La Couleuvre à collier est également protégée avec son habitat.

Cependant, ces 3 espèces sont communes et répandues, aussi bien en Auvergne qu'au niveau national, et n'ont pas de de statut de conservation défavorable.

L'enjeu représenté par ces trois espèces de reptile est globalement faible

	REFILES: ENJELX												
				tionale	Protection	LISTES ROUGES		Enjeux					
NOM LATIN	NOMVERNACULAIRE	DIR HABITATS	BERNE	BONN	France	NATIONALE	AUVERGNE	Note de contexte	Note patrimoniale	enjeux final			
Podardis muralis	Lézard des murailles	ΙV	B2		Art.2	LC		0	1	Faible			
Anguisfragilis	Orvet fragile, Orvet		B3		Art.3	LC		0	1	Faible			
Natrix helvetica	Couleuvre à collier		B3		Art.2	LC		-1	1	Très faible			

Tableau 16 : Enjeux liés aux reptiles

Les reptiles présentent globalement un enjeu faible sur la zone d'étude rapprochée malgré la présence avérée de trois espèces protégées.

4.5.6. Insectes

Données bibliographiques sur la zone d'étude éloignée

Odonates

Seulement 3 espèces communes d'odonates sont connues sur la zone d'étude éloignée. Aucune n'est protégée (voir liste en annexes).

<u>Lépidoptères</u>

25 espèces de Lépidoptères sont connues sur la zone d'étude éloignée (voir liste en annexes). Seul le Damier de la Succise est protégé et d'intérêt communautaire. Il est également considéré quasi-menacé en Auvergne.

Le Grand Sylvain est aussi en danger en Auvergne et quasi-menacé en France.

<u>Coléoptères</u>

Le Lucane cerf-volant est connu sur la zone d'étude éloignée.





Observations réalisées sur la zone d'étude rapprochée

Odonates

9 espèces d'odonates ont été contactées, toutes à l'extérieur de la zone d'étude immédiate, au bord de l'Étang du Genestou et le long du ruisseau qui en est issu, à l'exception du Sympétrum rouge sang qui chasse dans les prairies en fin d'été, et qui fréquente donc l'aire d'étude immédiate. Toutes sont communes et répandues en Auvergne comme en France dans les milieux favorables.

Lépidoptères

32 espèces de lépidoptères, dont 27 papillons rhopalocères (papillons de jour) et 5 hétérocères (Adscita sp., Chiasma clatrata, Euclydia glyphica, Odesia atrata, Zygaena filipendulae) ont été observées sur la zone d'étude rapprochée. La plupart sont communes et répandues en Auvergne comme en France et appartiennent au cortège d'espèces habituelles des milieux bocagers.

Deux espèces moins communes retiennent toutefois l'attention :

- Le Petit mars changeant pour lequel la haie de peupliers située en limite au sud-ouest de l'aire d'étude immédiate constitue un milieu favorable. Cette espèce recherche en outre les déjections de mouton qu'on trouve en abondance dans les prairies de l'aire d'étude immédiate.
- l'Hespérie du chiendent qui fréquente les talus herbeux bordés d'églantier ou de prunelliers. Elle trouve des milieux favorables sur la zone d'étude immédiate comme par exemple le long du chemin qui la borde au sud-est.

<u>Coléoptères</u>

Aucun coléoptère saproxylique n'a été observé sur le site.

Aucun trou d'émergence de Grand Capricorne n'a pu être observé sur les arbres isolés du site. Aucun Lucane n'a été observé lors des prospections crépusculaires et nocturnes.

Statuts et enjeux de conservation

Odonates

Aucune des espèces contactées n'est protégée en France, et aucune n'a de statut de conservation défavorable, ni à l'échelon national, ni à l'échelon régional.

	ODONATES: ENJEUX												
		Protection	Protection Internationale			Listes rouges			Enjeux				
NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	Dir habitats	Berne	Bonn	Protection France	Nationale	Auvergne 2018	LR EU27	Note de contexte	Note patrimoniale	enjeux final		
Anax imperator	L'Anax empereur					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Calopteryx splendens	Le Caloptéryx éclatant					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Calopteryx virgo	Le Caloptéryx vierge					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Coenagrion puella	L'Agrion jouvencelle					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Gomphus pulchellus	Le Gomphe joli					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Ischnura elegans	L'Agrion élégant					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Orthetrum cancellatum	L'Orthétrum réticulé					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Platycnemis pennipes	L'Agrion à large pattes					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Sympetrum sanauineum	Le Sympétrum rouge sana			1		LC	LC	LC	0	0	Très faible		

Tableau 17: Enjeux liés aux odonates

Les enjeux de conservation des odonates sur la zone d'étude sont très faibles, voire non significatifs.





Lépidoptères

Aucune des espèces contactées n'est protégée en France. Les papillons contactés n'ont pas de statut de conservation défavorables à l'exception de deux espèces :

- Le Petit Mars changeant est considéré quasi menacé (NT) en Auvergne,
- L'Hespérie du chiendent est considérée quasi menacée (NT) au niveau européen.

L'enjeu global pour les papillons de jour reste donc très faible, avec toutefois un enjeu un peu plus important pour ces deux dernières espèces

	LEPIDOPTERES RHOPALOCERES: ENJEUX												
		Protection Internationale			L	ISTES ROUGES			Enjeux				
NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	DIR HABITATS		BONN	Protection France	NATIONALE	AUVERGNE	EUROPE	Note de contexte	Note patrimoniale	enjeux final		
Aglais io	Paon du jour					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Aglais urticae	Petite tortue					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Anthocharis cardamines	Aurore					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Apatura ilia	Petit mars changeant					LC	NT	LC	0	1	Faible		
Aphantopus hyperantus	Tristan					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Aporia crataegi	Gazé					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Argynnis paphia	Tabac d'Espagne					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Brenthis daphne	Nacré de la ronce					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Celastrina argiolus	Azuré des nerpruns					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Coenonympha pamphilus	Fadet commun					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Cyaniris semiargus	Demi-Argus					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Gonepteryx rhamni	Citron					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Issoria lathonia	Petit nacré					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Lasiommata megera	Mégère					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Lycaena tityrus	Cuivré fuligineux					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Maniola jurtina	Myrtil					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Melanargia galathea	Demi-Deuil					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Melitaea athalia	Mélitée du Mélampyre					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Nymphalis polychloros	Grande Tortue					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Ochlodes sylvanus	Sylvaine					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Pieris napi	Piéride du navet					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Pieris rapae	Piéride de la rave					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Polyommatus icarus	Azuré de la Bugrane					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Pyronia tithonus	Amaryllis					LC	LC		0	0	Très faible		
Thymelicus acteon	Hespérie du chiendent					LC	LC	NT	0	1	Faible		
Thymelicus sylvestris	Hespérie de la houque					LC	LC	LC	0	0	Très faible		
Vanessa atalanta	Vulcain					LC	LC	LC	0	0	Très faible		

Tableau 18 : Enjeux liés aux Lépidoptères

Les enjeux présentés par les lépidoptères sur la zone d'étude est très faible, avec seulement deux espèces légèrement plus patrimoniales.

Coléoptères

Les enjeux liés aux coléoptères saproxyliques ne sont pas significatifs sur la zone d'étude immédiate.

4.5.7. Autre faune

Compte tenu de sa localisation et en l'absence de milieu favorable, le site n'est pas susceptible d'abriter des espèces protégées appartenant à d'autres groupes taxinomiques (mollusques, poissons, orthoptères).





4.6. Synthèse des sensibilités et enjeux du milieu biologique du site d'étude

Niveau d'enjeux

NON SIGNIFICATIF	FAIBLE	MODÉRÉ FORT		TRÈS FORT
Niveau de contrainte / s	sensibilité			
FAIBLE	MOYEN	FORT		

Thème	Principales caractéristiques du site	ENJEU	Contraintes / sensibilités - Recommandations par rapport à un projet de géothermie profonde
Espaces naturels répertoriés	Lien hydrologique avec la ZNIEFF « Environs de Roure » situé à l'aval de la Miouze.	MODERE	Veiller à ne pas impacter l'aval de la Miouze.
Natura 2000	Proximité du site Natura 2000 « Gîte de la Sioule » abritant des chauves-souris d'intérêt communautaire : lien fonctionnel significatif avec le site d'étude.	MODERE	Cf. sensibilité chauves-souris.
Trame Verte et Bleue	Enjeu très faible vis-à-vis des continuités écologiques régionales (SRCE) Présence de petits réservoirs de biodiversité locaux.	FAIBLE	Veiller au maintien des continuités écologiques locales.
Habitats naturels	Habitats agricoles communs en Auvergne.	FAIBLE	Pas de contrainte vis à vis du projet.
Flore	Aucune espèce protégée.	NON SIGNIFICATIF	Maîtriser le risque de colonisation des invasives sur le site.
Avifaune	50 espèces d'oiseaux utilisant la zone d'étude dont 40 espèces protégées dont 2 bénéficiant d'un PNA. Site important pour des espèces très patrimoniales (Milan royal, Pie-Grièche grise, Bruant jaune, Pie-grièche écorcheur).	TRES FORT	Limiter le dérangement Mettre en place des mesures pour maintenir un habitat favorable.
Chiroptères	15 espèces protégées et bénéficiant d'un PNA. Site important pour des espèces très patrimoniales (Murin de Bechstein, Rhinolophe euryale, Barbastelle d'Europe et Murin à oreilles échancrées).	TRES FORT	Limiter le dérangement Mettre en place des mesures pour maintenir un habitat favorable.
Autres Mammifères	Quelques espèces communes mais 2 espèces protégées dont la Loutre à	Globalement FAIBLE mais	Limiter le dérangement.





Thème	Principales caractéristiques du site	ENJEU	Contraintes / sensibilités - Recommandations par rapport à un projet de géothermie profonde
	enjeu fort (PNA) au niveau des cours d'eau proches.	localement FORT	Veiller à ne pas dégrader les cours d'eau.
Amphibiens	Aucune espèce mais des potentialités de présence des espèces pionnières (4 espèces protégées à proximité de la zone d'étude immédiate).	FAIBLE à MODERE	Prise en compte d'espèces pionnières pouvant coloniser le site au moment du chantier.
Reptiles	3 espèces protégées mais relativement communes.	FAIBLE	Pas de contrainte vis à vis du projet.
Insectes	Aucune espèce remarquable.	TRES FAIBLE, voire NON SIGNIFICATIF	Pas de contrainte vis à vis du projet.

Tableau 19 : Synthèse des enjeux du milieu biologique du site





5. ENVIRONNEMENT HUMAIN

5.1. Population

Les principales caractéristiques démographiques de la commune de Saint-Pierre-Roche sont données dans le tableau suivant (données INSEE RP 2016) :

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2011	2016
Population	478	424	406	385	335	420	447

Tableau 20 : Évolution démographique

Après avoir connu une période de baisse démographique continue jusqu'au début des années 2000, la commune connait depuis une légère augmentation de sa population due à la reprise de la natalité.

La densité moyenne de population s'établit à 26,3 habitants au kilomètre carré.

Le projet s'inscrit en zone rurale peu peuplée.

5.2. Activités et occupation du sol autour du site d'étude

5.2.1. Activités

Le contexte communal

L'activité agricole constitue un pan important de l'activité économique sur la commune. L'agriculture constitue par ailleurs le principal outil d'entretien de l'espace rural et des paysages, donc du cadre de vie et elle doit être préservée.

Lors du dernier recensement général agricole de 2010, ce sont 17 exploitations agricoles ayant leur siège sur la commune qui sont dénombrées alors qu'elles étaient 24 en 2000.

Il y avait 16 exploitants recensés en 2015 intervenant sur le territoire de St-Pierre Roche (source carte communale) mais certains ont leur sièges sur des communes voisines.

⇒ Cf. Contexte agricole





Les îlots de cultures déclarés par les exploitants en 2017 sur le territoire de St-Pierre Roche représentent la quasi-totalité de la superficie communale comme le montre la carte ci-contre (îlots PAC en vert clair).

L'ensemble de la commune est dominé par l'élevage bovin mais il existe un élevage ovin à Prades qui est utilisé comme support pédagogique pour le lycée agricole de Rochefort-Montagne.



Carte 25 : Îlots PAC en 2017

La zone d'étude est uniquement entourée de terrains agricoles entrecoupés de hameaux et bâtis isolés constitués généralement d'une partie habitation et parfois d'une partie agricole.



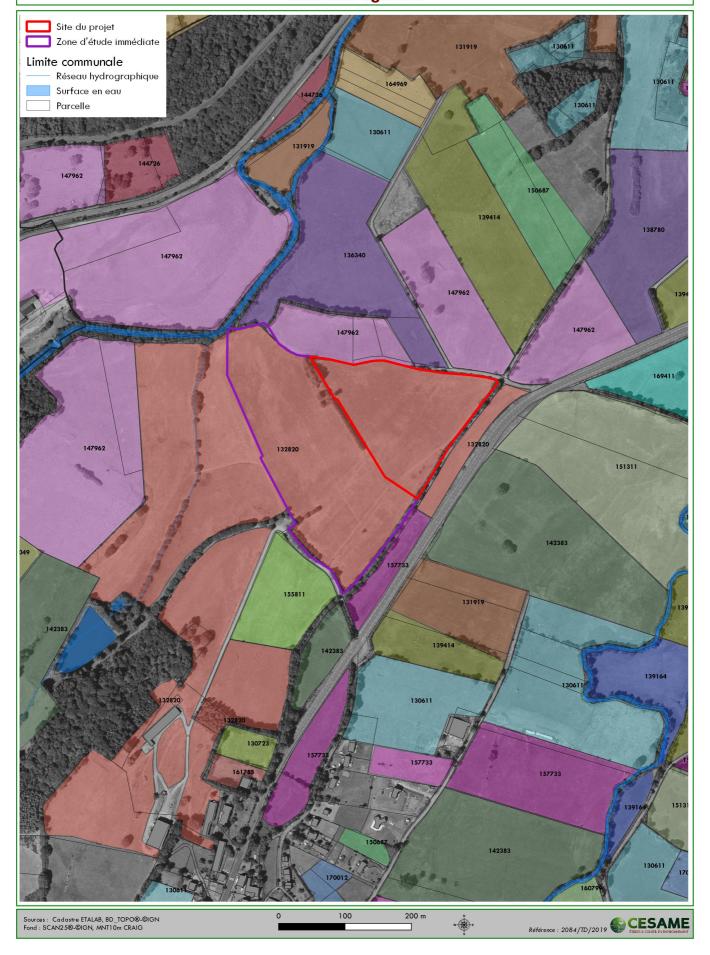


Illustration 31 : Activité agricole

L'activité agricole est prédominante sur la commune et en périphérie du site d'étude.



Contexte agricole







5.2.2. Équipements collectifs, tourismes et loisirs

Aucun équipement collectif de tourisme et de loisirs ne se situe à proximité directe du projet.

5.2.3. Habitat

Selon l'INSEE, la commune de Saint-Pierre-Roche comptait 318 logements en 2016 dont 206 résidences principales correspondant à la population permanente de la commune.

Avec 60 résidences secondaires, le territoire affiche une certaine vocation touristique, bien que sa vocation résidentielle permanente soit prépondérante.

Enfin, les 52 logements vacants offrent un certain potentiel d'accueil de nouvelles familles par le biais de la réhabilitation du bâti existant.

Un Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes (approuvé en 2016) propose un objectif de réalisation de logements sur 6 ans, avec, pour la commune de Saint-Pierre-Roche, les préconisations les suivantes :

- création de 23 nouveaux logements neufs,
- création de 10 nouveaux logements par la réhabilitation de bâtiments existants,
- création de 23 nouveaux logements neufs,
- création de 10 nouveaux logements par la réhabilitation de bâtiments existants.

Avec le bourg, les villages les plus développés sont ceux proches des axes routiers structurants sur la RD 2089 et la RD986 : Massages, Massagettes et Prades.

Parmi les lieux habités proches du projet, on peut citer :

- le hameau de Prades à environ 250 m au sud,
- la ferme de la Vendeix à 300 à l'ouest (sur la commune de Gelles),
- le hameau le Montillet (sur Olby), beaucoup plus éloigné, à 900 m à l'est, celui de Vareilles (sur Gelles) à plus d'1 km à l'ouest, de Miouze 1 km au nord et de Massagettes 1,2 km au sud.
- ⇒ Cf. Contexte humain

Le bâti typique des fermes traditionnelles en pierre de cette région de montagne se mêlent aux constructions plus récentes en lotissement et aux bâtiments agricoles d'élevage massifs et de grande taille.

Les habitations les plus proches du projet sont situées à 250 m au sud, au hameau de Prades.



Contexte humain

